



Séminaire régional Résultats et Redevabilité Mutuelle-Cotonou 21-23 Novembre 2012

Historique et présentation de l'AfREA

Avant 1999 il existait peu d'opportunités aux évaluateurs exerçant en Afrique de se mettre en contact, tisser des réseaux et partager des expériences. Les évaluateurs évoluaient isolément. Ils n'étaient guère formés aux approches, à la méthodologie et aux normes.

Les efforts en matière de renforcement des capacités en évaluation étaient sporadiques et initiés essentiellement par des organisations internationales de développement. Il existait peu d'initiatives tendant à porter l'expertise en évaluation à un niveau élevé, promouvoir une formation prenant en compte le contexte africain ou mettre l'expertise africaine en évaluation sur la scène internationale.

L'AfREA fut fondée en 1999 pour répondre à la demande croissante de partage d'information, du plaidoyer et d'un niveau supérieur de renforcement des capacités en matière d'évaluation en Afrique. C'est une organisation faîtière des organisations et réseaux nationaux en suivi -évaluation en Afrique. L'AfREA collabore avec des réseaux nationaux et des partenaires intéressés sur le continent et de part le monde pour développer une forte communauté africaine de l'évaluation.

Six (6) conférences ont ponctué la vie de l'AfREA depuis sa création. Elles ont eu lieu successivement à : **Nairobi** (Kenya) en 1999 et 2002 ; **Cape Town** (Afrique du Sud) en 2004 ; **Niamey** (Niger) en 2007 ; **Le Caire** (Egypte) en 2009 ; et **Accra** (Ghana) en 2012 où se trouve le siège de l'AfREA depuis 2009.

AfREA a été élaboré un guide d'évaluation en Afrique, approuvé par les associations, les réseaux et les évaluateurs africains. Il guide constitue un cadre permettant de faire des évaluations qui tiennent compte des réalités africaines. Ce guide est conforme aux procédures et normes internationales en la matière. Il comprend des principes déontologiques et des critères de qualité. Il s'agit d'un ensemble de règles et conditions qui s'imposent à tous les acteurs et s'appliquent à l'ensemble du processus d'évaluation. Ces principes reflètent un système de valeurs qui sont communes à tous les acteurs intervenant dans le cadre de l'évaluation en Afrique.

AfREA compte aujourd'hui une trentaine d'associations nationales africaines formalisées ou non. Elle est en partenariat avec des acteurs du développement et des bailleurs de fonds gouvernementaux et non gouvernementaux, tant au niveau continental qu'international.

AfREA s'est doté d'un Plan Stratégique 2010 – 2015 dont les objectifs stratégiques sont :

- **Objectif stratégique 1: Accroître et renforcer AfrEA en tant qu'organisation**
- **Objectif stratégique 2: Renforcer les capacités des évaluateurs en Afrique**
- **Objectif stratégique 3: Sensibiliser à accroître la demande et l'utilisation des évaluations de la qualité**
- **Objectif stratégique 4: La production, le stockage et le partage des connaissances sur le développement en Afrique.**



L'institutionnalisation de l'évaluation : enjeu important de l'agenda résultats et redevabilité mutuelle.

Les changements profonds survenus à l'échelle mondiale dans la gestion publique permettent à une multitude de forces, internes et externes d'associer leurs efforts pour rendre les gouvernements et les organisations plus redevables envers leurs partenaires nationaux et internationaux. Les sources récentes de ces changements sont, entre autres, l'atteinte des OMD, la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, etc... C'est dans un tel contexte que les Etats africains ont été amenés à prendre conscience de la nécessité d'introduire la fonction suivi-évaluation, afin de mesurer l'atteinte des résultats escomptés, dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement. **Il se dégage alors, de la part des acteurs africains, aussi bien étatiques que non étatiques, une tendance lourde où l'évaluation se place de plus en plus au cœur des processus de décision en vue d'une organisation et d'un fonctionnement performants. Le principal souci apparaît donc être le développement progressif de la pratique de l'évaluation en vue de la rendre systématique.**

Offre de l'AfREA

Pour l'AfREA, l'institutionnalisation de l'évaluation apparaît comme étant un enjeu majeur de l'agenda résultats et redevabilité mutuelle. **En effet, l'évolution vers l'institutionnalisation de l'évaluation apparaît comme un processus indispensable de formalisation à partir des leçons tirées de la pratique.** Chaque pays africain va selon la volonté politique des pouvoirs en place dont la plupart maintiennent le processus engagé par les prédécesseurs, même si le rythme est plus ou moins accéléré. Les acteurs de la société civile active en évaluation (dont les associations nationales membres de l'AfREA) jouent également un rôle parfois déterminant dans le processus d'institutionnalisation de l'évaluation.

L'AfREA joue déjà un rôle appréciable dans l'institutionnalisation de l'évaluation à travers ses associations nationales membres. Ce rôle sera progressivement structuré, grâce aux efforts de renforcement des capacités que AfREA va déployer à travers ses divers partenariats (EvalPartners, EvalMentors, les partenaires bilatéraux etc...). Ainsi AfREA va apporter son concours aux associations nationales pour rendre effective l'institutionnalisation de l'évaluation auprès des institutions étatiques (gouvernement, parlement, Cour des Comptes, Conseil Economique et Social etc). Enfin l'AfREA compte approcher l'Union Africaine et son institution spécialisée qui est le NEPAD en vue d'un partenariat avec le MAEP (Mécanisme Africain de l'Evaluation par les Pairs)

Site web AfREA : www.afrea.org